



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



SYMPOSIUM

LEÇONS DE L'AFFAIRE GBAGBO ET BLÉ GOUDÉ ET LA RÉFORME DE LA CPI

Date : 13 septembre 2019

Heure : 10h00 à 18h00

Lieu: Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas

Rijnstraat 8, La Haye

Salle de conférence 02.D.282

L'interprétation simultanée en anglais et en français

PROGRAMME

09h30-10h00	Accueil et Enregistrement
Ouverture	
10h00 – 11h30	<ul style="list-style-type: none"> • Président: SE Paul van den Ijssel, Représentant permanent des Pays-Bas à la CPI et OIAC <i>Adresse</i> • Evelyn A. Ankumah, directeur exécutif, Africa Legal Aid (AFLA) <i>Le cas du Gbagbo et Blé Goudé: Une évaluation préliminaire</i> • Amb. Dr Namira Negm, Conseiller juridique, Commission de l'Union africaine <i>Perspectives de l'Union africaine</i> • Dr Fabricio Guariglia, Directeur de la Division des poursuites du Bureau du Procureur de la CPI <i>Le dilemme de la justice pénale internationale : Réflexions sur Gbagbo et Blé Goudé</i> • Eric-Aimé Semien, Président, Observatoire des Ivoirien Droits de l'Homme (OIDH) <i>Le procès de Gbagbo et Blé Goudé : La lutte contre l'impunité vs Les droits de l'accusé</i>
11h30 – 12h30	Débat
12h30 – 13h30	Déjeuner
Thème : Le droit à un procès équitable	
13h30 – 14h30	<ul style="list-style-type: none"> • Président: SE Mirjam Blaak-Sow, Ambassadeur d'Ouganda en Belgique • Rod Rastan, conseiller juridique, Bureau du Procureur à la CPI <i>Pour poursuivre ou de ne pas poursuivre</i> • Paolina Massidda, conseil principal du BCPV et représentant légal commun des victimes dans le Gbagbo et Blé Goudé Case <i>Les points de vue des victimes</i> • Chef Charles Taku, Président sortant, Association du Barreau de la CPI ; Avocats de la défense devant les tribunaux internationaux y compris le TPIR, TSSL et la CPI ; Conseiller pour des victime à la Cour africaine des droits humains et des peuples <i>Perspectives de défense</i>
14h30 – 15h30	Débat
15h30 – 16h00	Café/Thé

Panel de discussion : révision de la CPI

16h00 – 17h00	<ul style="list-style-type: none">• Président: SE Sheikh Mohammed Belal, Ambassadeur du Bangladesh aux Pays-Bas• Dr Robert Eno, greffier, Cour africaine des droits de l'homme et des peuples <i>Comment Malabo Rehausse la justice pénale internationale</i>• Melinda Taylor, avocat de la défense devant la CPI <i>Questions relatives au processus en raison</i>• Ottília Anna Maunganidze, chef des projets spéciaux, Bureau du Directeur Général, Institut d'études de sécurité (ISS) <i>CPI : Un temps pour le changement</i>• Mariana Pena, conseiller juridique principal, Open Society Justice Initiative <i>Les propositions et les méthodologies</i>
17h00 – 18h00	Débat